****

**Citation des sources,   
respectons l’éthique journalistique**

Notre confrère Mourad Guichard, qui a réalisé une enquête approfondie sur l’acquisition de la permanence parlementaire de Jean-Jacques Urvoas avec de l’argent public pour le quotidien *Libération* et le site d’investigation *Le lanceur.fr* (voir notre communiqué du 3 novembre 2017) a eu la désagréable surprise de voir repris tous les éléments de son article sur le site de France info avec l’étonnante mention : « Info France Info ». A cette « info » a succédé une dépêche AFP, ne mentionnant comme unique source que France Info, dépêche reprise par la plupart des sites d’informations (*Le Monde, les DNA, le Figaro*…) sans que *Libération*, ni *LeLanceur.fr* ne soient cités.

Après intervention de notre confrère, *France Info* a consenti à ajouter un renvoi vers LeLanceur.fr, mais bien trop tardivement et avec un niveau de visibilité médiocre.

Ces pratiques, contraires à la déontologie journalistique, sont condamnées par le SNJ-CGT. La correction la plus élémentaire consisterait, au minimum à prévenir le journaliste qui a travaillé sur la question et naturellement de citer les sources lors de la reprise des informations.

SNJ-CGT, vendredi 24 novembre 2017